

ENTRETIEN AVEC CAROLINE FOUREST

Le féminisme laïque contre les intégrismes

Barbara Loyer et Delphine Papin

La Découverte | « Hérodote »

2010/1 n° 136 | pages 26 à 41

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707160027

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2010-1-page-26.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Entretien avec Caroline Fourest¹

Le féminisme laïque contre les intégrismes

Barbara Loyer et Delphine Papin²

Vous faites le lien entre laïcité et droits des femmes : pourriez-vous expliquer dans quelle mesure ces deux combats se recoupent et en quoi ils diffèrent ? Est-ce la question des femmes qui vous a amenée à la réflexion sur la laïcité ou l'inverse ?

C'est plutôt la question des femmes qui m'a amenée à la laïcité et non l'inverse. Il y a quelques années les deux thématiques étaient beaucoup plus distinctes, parce qu'elles sont nées dans des contextes différents avec des enjeux différents, mais je crois que ces derniers temps le combat féministe est indissociable du combat laïque. Il est même devenu nécessaire d'ajouter l'adjectif « laïque » au terme « féministe » pour éviter certaines confusions autour de la question du droit des femmes et de ses enjeux.

Il est évident que, sans le processus de sécularisation, il n'y aurait pas eu d'avancée en matière de droit des femmes. Si l'Église était toujours productrice de la norme dans notre société, si on ne l'avait pas contrainte de renoncer à la domination de l'espace public, la domination patriarcale serait sacralisée au point de geler tout progrès en matière de droit des femmes. Ce sont donc deux thématiques

1. Caroline Fourest est essayiste et journaliste. Cofondatrice et rédactrice en chef de la revue *ProChoix* (féministe, antiraciste et laïque). Elle a écrit de nombreux essais sur l'extrême droite, l'intégrisme (juif, chrétien et musulman), mais aussi contre les préjugés. Elle a reçu le Prix national de la laïcité en 2005, le Prix du livre politique et le prix Jean-Zay en 2006, le prix Aron-Condorcet en 2008. Elle tient une chronique « Sans détour » tous les samedis dans *Le Monde* et à « Carte blanche » tous les vendredis à 7h25 sur France Culture. Elle enseigne sur « Multiculturalisme et universalisme » à Sciences Po Paris. Elle siège au Conseil de la Fondation Anne Lindh pour le dialogue entre les cultures. <http://carolinefourest.wordpress.com/category/a-propos-de-caroline/>

2. Institut français géopolitique, université Paris-VIII-Saint-Denis.

évidemment liées. Dans un contexte de grande sécularisation, et de l'essor du mouvement féministe après Mai 68, on n'avait même pas besoin d'adjoindre « laïque » au mot « féminisme » parce que cela coulait de source. Aujourd'hui le « féminisme laïque » prend tout son sens face à la remontée des intégrismes, que je définis comme l'« instrumentalisation politique du religieux ». Il s'agit d'un phénomène que l'on observe dans toutes les religions mais qui concerne aujourd'hui beaucoup l'islam, ce n'est pas la peine de se mentir. Cela dit, tous les intégrismes pèsent sur le corps des femmes et sur leurs droits. La jonction entre le combat pour la laïcité et le combat féministe doit être à nouveau soulignée, d'autant que se développent toute une série de tentatives de redéfinir le féminisme de façon à éviter d'être efficace face à l'intégrisme. Je pense notamment à la question du « féminisme islamique » qui trouble et trompe parfois, et qui est né dans des cercles clairement islamistes³.

Il ne faut pas confondre deux situations distinctes : il y a des musulmanes qui sont réellement en train d'évoluer vers une forme de défense de l'égalité des droits, dans leurs pays. Ces femmes-là sont à la fois féministes et musulmanes, de culture ou même de religion, et militent au nom du féminisme tout court. Le « féminisme islamique », lui, correspond à une volonté des intégristes de mettre la main sur la thématique féministe pour mieux la détourner. C'est le « féminisme islamique » version Tariq Ramadan et Frères musulmans, que l'on peut clairement mettre en parallèle avec son équivalent du féminisme « pro-vie ». Au moment des attaques contre le droit à l'avortement, ce féminisme d'inspiration chrétienne essayait de nous faire croire que le vrai féminisme était de permettre aux femmes d'être conformes à leur féminité en retrouvant leur rôle de mère. Personne n'a été dupe des intentions de ce mouvement. Je constate que le féminisme islamique, lui, trompe un certain nombre de militants progressistes. Ceux-là semblent penser que le port du voile peut être un outil de libération. On nous a déjà fait le coup dans les années 1930, où des totalitaires disaient qu'il fallait « libérer les femmes de la libération ». Aujourd'hui il y a des militantes formées par des prédicateurs islamistes qui expliquent que le port du voile, la pudeur, et une certaine conception féminine des compétences attribuées aux femmes sont une façon de se « libérer de la libération » telle que la pense l'Occident ». D'où la nécessité d'insister sur l'adjectif « laïque » pour résister à cette fausse libération.

Peut-on porter le voile et être laïque ?

Tout dépend de quel voile et de quelle laïcité on parle. J'ai des conversations avec des femmes voilées qui sont dans une démarche très individuelle et

3. Caroline Fourest [2005].

particulière, dans un moment de leur vie où elles ont un besoin de foi par exemple après un décès. D'autres portent un voile traditionnel, comme ces femmes âgées venant de certains villages du Maghreb. Ce voile-là est un voile traditionnel, qui n'est évidemment pas le signe d'une grande modernité, mais n'est pas forcément le signe d'une « antilaïcité » ou d'un quelconque intégrisme. Par contre, le voile récent, celui qui fleurit aujourd'hui chez des jeunes femmes nées en France, ou en Europe, parce qu'elles ont été endoctrinées par des courants politiques de l'islam comme les Frères musulmans, est clairement l'étendard d'une tentative de redéfinir la laïcité. Évidemment, s'ils étaient clairement antilaïques, ce serait simple... Ils ne sont pas idiots au point de venir vous dire : « Je suis contre la laïcité », surtout quand ils vivent en Europe et qu'ils y sont nés. Cependant, quand vous écoutez les consignes de leurs prédicateurs, des groupes qui les forment, il est très clair qu'ils entendent la laïcité sur un mode anglo-saxon, c'est-à-dire comme un cadre neutre devant permettre l'expression de toutes les religions, ce qui est un recul par rapport à la séparation des Églises et de l'État telle qu'on l'ambitionne en France. Leur but est d'obtenir cette ouverture de la laïcité au religieux pour ensuite permettre une prise de pouvoir de l'islam politique au sein des communautés musulmanes, ce qui passe par marquer leur territoire par rapport aux autres tendances de l'islam en imposant cet uniforme. Lorsque ces groupes-là vous disent qu'ils sont laïques, il faut comprendre qu'ils entendent la laïcité comme un cadre leur permettant une grande liberté de manœuvre pour marquer l'espace public, en vue de faire avancer une vision réactionnaire et pudibonde de l'islam.

Le voile intégral d'inspiration saoudienne ou afghane est l'uniforme des salafistes, l'un des courants les plus repliés et les plus archaïques de l'islam, mais qui n'est pas toujours politique. Les salafistes sont parfois beaucoup plus sectaires mais moins politiques que les fondamentalistes des Frères musulmans par exemple. L'une de mes craintes, c'est que, face à ce voile intégral, le voile simple, qui est aujourd'hui l'emblème de l'islam politique internationaliste, apparaisse comme une forme de juste milieu : entre d'un côté les salafistes et, de l'autre, les « autres extrémistes » que seraient les musulmans modernistes et les femmes qui ne portent pas le voile. C'est d'ailleurs exactement ce qu'ont demandé les ambassadeurs de cette tendance aux députés lors de la mission sur le voile intégral : « Faites confiance à notre islam fondamentaliste pour lutter contre le voile intégral. » Autrement dit : « Appuyez-vous sur nous plutôt que sur des travailleurs sociaux, plutôt que sur des groupes féministes et laïques, pour faire reculer le salafisme. » Bien sûr, en échange, ils marqueront leur territoire et y imposeront cet islam politique fondamentaliste comme représentant les communautés musulmanes et même les quartiers populaires... C'est l'un des vrais risques de ce débat.

Les femmes qui mettent un voile islamique intégral, y compris des converties, participent-elles à une sorte de « révolution conservatrice » ?

Je crois qu'on est plus dans une logique de secte. Les salafistes ne sont pas très nombreux et ce voile est plutôt le refuge d'un certain nombre de Françaises que l'on aurait retrouvées il y a quelques années chez les témoins de Jéhovah, dans la scientologie ou les sectes qui refusent certains actes médicaux. Il y a des femmes qui aiment la soumission, qui n'ont pas la force d'être libres. La soumission ne veut pas dire simplement se soumettre à la domination masculine, mais également se soumettre à une idée religieuse, une idée transcendante qui vous impose une autorité, vous offre un cadre rassurant, bien établi. Chez les converties, le fait de se cacher le visage permet de régler la question identitaire : elles font oublier qu'elles sont blondes aux yeux bleus, en plus du fait que les converties sont celles qui font souvent plus de zèle pour avoir l'air plus religieuses que les autres. Pour le voile simple en revanche, emblème d'un courant plus politique et internationaliste (même si les salafistes du voile intégral sont financés par le wahhabisme, ils n'ont pas la même intelligence du contexte et n'ont pas la même stratégie à long terme), on peut parler de révolution conservatrice. On est vraiment face à des groupes très organisés, avec des stratèges, des tacticiens, des conférenciers⁴. Tariq Ramadan fait partie des stratèges de la révolution conservatrice, notamment lorsqu'il explique aux femmes que le voile est un « acte de foi », une « obligation de l'islam », et qu'il leur explique comment revendiquer ce voile pour être entendues⁵.

Il est évidemment l'un des plus doués, c'est pour cela que c'est lui qui m'a le plus occupée. Mais derrière lui, il y a d'autres prédicateurs, des gens comme Hassan Iquioussen à l'UOIF⁶, qui pense que lorsqu'un homme et une femme sont en train de « chatter » sur Internet, ils sont à trois avec le diable. C'est un jeune Français formé par l'UOIF, très représentatif de cette génération d'imams improvisés.

La droite française devient-elle plus perméable à l'intégrisme catholique, et les femmes sont-elles aussi la cible de cette forme d'intégrisme ?

Elle va l'être. La droite sarkozyste n'est pas du tout la droite de Christine Boutin ou de Philippe de Villiers, mais elle est obligée de pactiser avec eux pour ratisser large. Lorsque Nicolas Sarkozy parle de la « laïcité positive », il n'est pas

4. Voir et écouter des extraits de prêches sur le blog de Caroline Fourest : <http://carolinefourest.wordpress.com/>

5. Caroline Fourest [2004].

6. Union des organisations islamiques de France.

question de spiritualité mais d'instrumentaliser le religieux à des fins politiques. Le fait d'avoir ancré le débat sur la crise du vivre-ensemble sous l'angle de l'identité nationale, et donc en creux sous l'angle de la tradition, du passé, de ce qui forge notre histoire plutôt que de nos valeurs actuelles, est un très bon moyen de réhabiliter une racine catholique dont le président a fait le ciment de l'identité nationale lors de son discours de Latran. À côté de ça, une droite chrétienne plus radicale encore se présente comme un rempart à l'islam. Comme Philippe de Villiers, qui a essayé de mettre la main sur la thématique de la laïcité, ce qui est pour le moins surprenant quand on sait combien l' élu de Vendée vomit la Révolution française et la sécularisation. Le numéro deux de son parti, Guillaume Peltier, a été formé à la Cité catholique – qui prône le rétablissement de la théocratie chrétienne en France – avant de prendre un vernis beaucoup plus républicain. Ces mouvements vont se présenter comme une alternative laïque face à l'islam, d'où l'importance de faire vivre la gauche républicaine et laïque face à l'intégrisme.

Peut-il y avoir une convergence d'intérêts de ces groupes sur la question des femmes ?

C'est là qu'est le paradoxe. Évidemment les intégrismes chrétien, juif et musulman sont en parfait accord sur la question des femmes et ont la même vision régressive de leurs droits, mais ils ont aussi intérêt, en terme de « conquête du marché », à apparaître en opposition⁷. C'est un tour de passe-passe pour occuper le terrain, pour réhabiliter une vision chrétienne de la société. C'est pour cela que le mot « féminisme laïque » est plus important que jamais pour faire apparaître ces impostures. Le féminisme catholique n'est pas la réponse au féminisme islamique. Le féminisme laïque est l'antidote aux antiféminismes, qu'ils soient pro-vie ou islamique. Mais, par-delà la notion de laïque, il faut réhabiliter la vocation universaliste du féminisme.

Y a-t-il une différence entre des situations de non-mixité des sexes et les situations de ségrégation entre les sexes ? Si oui, serait-il opportun de distinguer des demandes communautaires de non-mixité, qui peuvent être perçues comme des espaces de liberté, des stratégies visant à construire une ségrégation des sexes conçue comme un espace d'interdits ?

Cette distinction est très importante. J'en parle dans *La Dernière Utopie*⁸. De même qu'il faut bien distinguer une demande « communautaire » d'une demande « communautariste », il faut savoir interpréter les *intentions* de la

7. Voir Fourest, Venner [2003].

8. Caroline Fourest [2009].

non-mixité. Il y a effectivement des demandes de non-mixité qui peuvent être des demandes à vocation féministe, et des demandes de non-mixité qui sont à vocation ségrégationniste. Ce n'est pas du tout la même chose, l'une est même l'inverse de l'autre, mais les gens peuvent s'y tromper. Au début du mouvement de libération des femmes, des groupes de parole, notamment sur le viol, ont souhaité que les réunions ne concernent que des femmes afin de permettre la libération de cette parole. Pour éviter aussi, parce que c'était souvent le cas, qu'un homme arrive et prenne le pouvoir au sein de la réunion en monopolisant la parole. Cette demande de non-mixité avait une vocation émancipatrice, égalitaire, et féministe. Ce n'est pas du tout le type de non-mixité que réclament aujourd'hui des groupes religieux lorsqu'ils exigent des créneaux non mixtes dans les piscines. Je comprends très bien que des élus locaux puissent s'y perdre et d'ailleurs c'est l'une des raisons de la confusion actuelle.

J'en avais d'ailleurs discuté avec Martine Aubry, qui a autorisé des créneaux de piscine non mixtes à Lille. Il y a chez Martine Aubry une conception du multiculturalisme qui tend, à mon avis, au manque de vigilance face à l'intégrisme, mais il y a aussi une bonne intention face à une demande qu'elle n'a pas perçue immédiatement comme politique. Elle a vu venir des femmes, juives et musulmanes, ayant des complexes, demandant simplement à pouvoir se retrouver entre elles, et elle n'a pas vu la résonance politique et intégriste que l'on peut analyser *a posteriori*. Aujourd'hui tout le monde est bien conscient des prêches, de la stratégie, et de la tactique qui est derrière : ces demandes particularistes visent à obtenir des dérogations au nom de la pudeur et légitiment une vision rétrograde et profondément antiféministe de la mixité.

J'entendais une mère algérienne qui disait lors d'un débat à la radio : « Ma fille est musulmane. Si ces créneaux non mixtes sont accordés, et qu'elle décide d'aller à la piscine pendant les heures mixtes, elle aura l'air d'une prostituée ! » C'est le même raisonnement qui a guidé la réflexion sur la question des signes religieux au sein de l'école publique : à partir du moment où l'on légitime un marquage voulu par des rétrogrades et réactionnaires, on augmente mathématiquement la pression sur les épaules de ceux qui tentent d'y résister. Il vaut mieux que l'école publique protège celles qui ne veulent pas porter le voile, au moins jusqu'à leur âge adulte, que celles qui veulent le porter à l'école. Celles qui veulent le porter peuvent aller étudier dans des écoles privées ou faire cet effort d'ouverture et de souplesse le temps de leurs études. Ensuite, la démocratie c'est aussi de laisser chacun choisir, mais l'État et ses représentants ont une responsabilité particulière. Dans la période et le contexte actuels, il faut veiller à ne pas légitimer une vision pudibonde réactionnaire et ségrégationniste de l'espace public, afin de diminuer la pression sur les épaules de ceux qui résistent à cette ségrégation rampante. Peut-être que dans vingt ans, si la situation géopolitique s'est calmée, si ces groupes intégristes

reculent, si ces demandes de non-mixité de façon particulariste n'existent plus, le fait d'accorder des espaces de non-mixité uniquement pour les femmes ayant des complexes n'aura plus la même résonance politique, peut-être même que ce sera positif, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Si la bonne réponse à donner à ces demandes dépend d'un contexte géopolitique transitoire, peut-on dire qu'elle ne devrait pas être pensée dans le cadre d'une loi générale mais au contraire par le biais de réglementations prenant en compte les contextes y compris locaux ?

C'est toute la difficulté de ces débats. J'ai passé trois ans à écrire *La Dernière Utopie* pour rassembler toutes les pièces du puzzle afin d'établir une grille de lecture cohérente. Ces demandes exigent d'être arbitrées en fonction de l'intention, du contexte et de l'espace. C'est un peu la méthodologie que j'ai tenté de mettre au point. D'abord il faut analyser l'intention de cette demande particulariste : vient-elle d'une communauté qui exige un traitement particulier ou d'une minorité qui demande l'égalité ? J'ai connu l'universalisme que l'on oppose à des minorités exigeant simplement la fin des discriminations et l'égalité des droits, notamment au moment du pacs [Pacte civil de solidarité]. Pour moi, ce n'est pas de l'universalisme, mais une façon d'être normatif et de légitimer la domination au nom de l'universalisme. Si nous sommes face à des minorités qui n'exigent que l'égalité de traitement et la fin des discriminations, leur refuser relève du communautarisme, leur accorder relève de l'universalisme. Le problème du multiculturalisme – à ne pas confondre avec le multiculturel⁹ –, c'est qu'il a été pris dans la tempête de l'histoire et de la période que nous vivons. Il s'est trouvé confronté à des demandes de minorités qui exigent en réalité l'inégalité, qui souhaitent des dérogations non pas pour mettre fin aux discriminations mais pour faire reculer les libertés individuelles, la mixité, l'égalité entre les hommes et les femmes. Du coup, le multiculturalisme – qui était une grande ouverture d'esprit permettant de déconstruire la normativité – est devenu une passoire face à des demandes intégristes, formulées au nom du religieux. Surtout lorsque ces demandes sont faites au nom de religions minoritaires, ce qui achève de brouiller les cartes. Un certain nombre de responsables politiques et d'intellectuels ont confondu ces demandes d'aspiration à la domination avec des demandes d'aspiration à l'égalité simplement parce que la religion au nom de laquelle on les demande, est minoritaire.

Pour y voir clair, il faut à chaque fois se poser la question de l'intention mais aussi celle du contexte. Aujourd'hui je pense que le voile est clairement un étendard. Peut-être que demain, quand il ne sera plus porté que par des grands-mères

9. Le multiculturel, c'est une réalité, le multiculturalisme c'est sa gestion politique.

aux portes de la mort ou très pieuses, dans un contexte où aucun pays ni groupe n'impose le voile à aucune femme dans le monde, il n'aura pas du tout la même résonance politique. Enfin, il reste la question de l'*espace* pour savoir comment répondre. Une fois que l'on a interprété l'intention de ces demandes et que l'on est conscient du contexte, même s'il s'agit d'une demande de régression dans un contexte politique, il faut savoir être intelligent dans la façon dont on y répond, c'est-à-dire anticiper les répercussions de cette réponse dans un espace concret. On ne peut pas tout interdire. On ne peut pas interdire l'intégrisme, on ne peut pas interdire la réaction, sinon ce serait la fin de l'histoire, la dictature au nom de l'égalité, et nous n'aurions plus à débattre. On ne peut pas interdire le voile en tout lieu, ni au nom de l'identité nationale, ni même au nom du droit des femmes. On doit le combattre espace par espace et les outils diffèrent en fonction de ces lieux. On ne peut pas légiférer sur les signes ostentatoires de la religion au sein de l'école publique comme on légifère sur le voile intégral porté dans la rue. Certes, le voile intégral est un signe plus fort, plus régressif encore que le voile simple, mais la rue est un espace de plus grande liberté que l'école publique. Si vous pensez qu'il suffit d'interdire le voile intégral dans l'espace public au nom de l'identité nationale ou même de l'égalité entre les hommes et les femmes, cela veut dire que le féminisme ou cette égalité deviennent des arguments pour limiter la liberté individuelle dans la rue. À ce moment-là, on ne comprend pas pourquoi on n'interdirait pas le voile simple. Ce serait aller trop loin dans une vision régressive de la laïcité, et cela ferait de nous un pays ayant une vision autoritaire de la laïcité, ce qui n'a pas porté bonheur à la Turquie. Cela génère évidemment un discours victimaire et une contre-offensive intégriste. Pour cela, je crois que le seul argument valable est celui du trouble à l'ordre public, à la sécurité, à la notion de vivre ensemble. Il y a eu un cambriolage dans une bijouterie à Marseille commis par un homme accompagné d'une femme en voile intégral, qui était en fait le deuxième braqueur déguisé¹⁰. Il y a tous les jours, dans le monde musulman, des larcins, des vols, des attentats, commis par des hommes dissimulés sous un déguisement de femme en voile intégral ; je pense que ces pays vont légiférer sur ces questions-là pour des raisons de sécurité. Nous-mêmes devons imposer le devoir de s'identifier au nom de la sécurité et laisser l'argument du féminisme et de l'égalité homme/femme pour le débat d'idées. Le voile intégral nous révulse parce qu'il révèle une conception insupportable des femmes. Mais ce n'est pas un argument juridique pour l'interdire.

10. Vol de 350 000 euros de bijoux perpétré le 10 novembre 2009 dans une bijouterie de Marseille par un faux couple – l'un portant une djellabah, l'autre un voile intégral et poussant un landau.

J'en reviens à la question des lieux. J'ai distingué dans mon livre les « espaces de sens » et les « espaces de liberté ». Je pense que l'école publique, les services publics, le parlement sont des espaces de sens, des lieux qui portent le message de l'État et où le symbole a une importance particulière en raison même de leur fonction. La rue est un espace de liberté réglementé, mais où doit régner la plus grande liberté individuelle, y compris religieuse. Les restaurants, les hôtels, les commerces sont des lieux de l'accommodement, notamment en fonction du désir du client. Mais il faut une adaptation aux situations concrètes : des entreprises ont le droit d'avoir des exigences vis-à-vis de leurs salariés en termes de représentation, mais le client a aussi le droit d'avoir des exigences vis-à-vis des prestataires de services. Lors d'un débat au Conseil économique et social sur la question des entreprises et du particularisme religieux, j'ai eu l'occasion d'en discuter avec une femme voilée qui disait : « Je ne vous ai pas entendue dire que l'entreprise qui refuse d'embaucher une femme voilée est en soi et toujours une discrimination et que c'est de l'islamophobie. » Je lui ai répondu : « Je suis désolée, si demain un de mes amis, militant d'une association gay, se présente dans une entreprise de cravates avec un pantalon en cuir rouge, les cheveux en pétard, des piercings, et qu'il vient torse nu à son entretien d'embauche, je n'irai pas crier à l'homophobie s'il n'est pas pris. » Si une femme portant le voile se présente chez L'Oréal pour un poste de comptable, *a priori* son voile ne devrait pas être en soi une raison de non-embauche. En revanche, si elle se présente pour être vendeuse et représentante des produits de maquillage L'Oréal, il est assez logique que ce soit un handicap. Je vais prendre un autre exemple qui m'a valu l'incompréhension de réseaux ultralibéraux de plus en plus intolérants : l'affaire Fanny Truchelut. C'est le nom d'une propriétaire d'un gîte rural, un établissement commercial quasi familial, qui a demandé à deux femmes de retirer leur voile dans les parties communes sous peine de refuser de leur louer la chambre : il s'agit d'un refus de prestation de service. Fanny Truchelut a cru qu'elle était l'école publique alors qu'elle est propriétaire d'un hôtel. La cour a considéré que c'était un refus de prestation de service entrant dans le cadre des lois antiracistes. Si un prestataire de service peut se permettre d'accorder une table de restaurant ou une chambre en fonction des convictions politiques des uns ou des autres, c'est la fin d'un certain nombre de libertés individuelles. J'ai donc compris la décision de justice à l'encontre de Fanny Truchelut, même si je pouvais la souhaiter surtout symbolique. Un groupe comme Riposte laïque, qui a soutenu Fanny Truchelut, m'a traité d'islamophile et de tous les noms. Depuis, ces réseaux n'ont cessé de tisser des liens avec des groupes d'extrême droite qui nous expliquent qu'à Rome on fait comme chez les Romains, et que les musulmans n'ont pas à faire la loi. L'affaire Fanny Truchelut signe vraiment une rupture entre des groupes qui vont glisser vers l'identitarisme et la xénophobie, et ceux qui tiennent à la laïcité

et au féminisme. Avec l'affaire des minarets en Suisse la rupture est apparue au grand jour : on est clairement au bout de ce divorce. Certains ont quitté le front de « la laïcité face aux intégrismes » pour rejoindre le front de ceux qui invoquent la tradition judéo-chrétienne face à l'islam. C'est la dérive d'Oriana Fallacci et d'un certain nombre d'intégristes chrétiens qui se découvrent très tardivement attachés à la laïcité, et uniquement face à l'islam. C'est à l'opposé de la démarche dans laquelle je suis : féministe et qui défend la laïcité face aux intégrismes de toutes les religions.

Cette laïcité peut être extrêmement exigeante envers les signes politiques d'une religion, comme le voile par exemple, ou la messe en latin pour les catholiques intégristes¹¹, mais elle respecte les signes culturels d'une religion comme un lieu de culte ou les minarets. La décision suisse attaque la part la plus culturelle d'une religion, son expression architecturale, de façon, qui plus est, inégalitaire puisque l'interdit ne concerne que les minarets et non les clochers. Alors que le vrai problème est le signe politique d'une religion. Du coup, le fait d'avoir été très dur sur les minarets empêchera un débat intelligent sur le voile. J'ajoute, pour ceux qui pensent que le minaret est un symbole politique, qu'on aurait très bien compris une réglementation concernant tous les édifices cultuels, interdisant une certaine hauteur pour les clochers comme pour les minarets, et imposant le silence au clocher comme au minaret, par respect pour le voisinage. Mais ce n'est pas du tout ce qu'a proposé la droite populiste suisse qui voulait clairement réaffirmer la supériorité de la chrétienté sur l'islam dans l'espace public.

Que pensez-vous de l'organisation d'une commission parlementaire sur le voile intégral ? Faut-il légiférer ?

Je pense que ce n'était pas le moment. Cette mission sur le voile intégral peut aller dans tous les sens. Je crains qu'elle fasse passer un certain nombre de groupes ayant fait du voile simple leur étendard comme une forme de juste milieu dans l'islam ; je crains qu'elle renforce une dérive au nom de l'identité nationale plutôt qu'au nom de la laïcité. Je pense aussi qu'après de nombreuses auditions elle va se diriger vers une solution plus raisonnable que celle qu'elle avait envisagée au début, c'est-à-dire non pas une loi fracassante et symbolique qui ne concernerait que ce qu'ils ont appelé la burqa, mais une voie réglementaire qui permette tout simplement de pouvoir exiger de chaque citoyen qu'il s'identifie si nécessaire, ce qui après tout est le minimum en terme de vivre-ensemble.

11. Qui ne pose pas de problème car elle reste cantonnée à l'intérieur de l'église.

Si l'on passe des « espaces » aux « territoires », comment l'État peut-il défendre les femmes de la contrainte du groupe, communauté ou famille – notamment dans des territoires de forte concentration de ces communautés –, quand elles veulent s'en émanciper ? Comment, dans ces territoires, protéger la liberté de conscience des femmes ?

Les recettes sont connues, mais demandent des investissements publics là où l'abandon ne coûte rien. Il faut favoriser le lien social et la culture à la place du lien religieux en veillant à ne pas faire des associations religieuses des tuteurs communautaires à qui l'on s'adresse en priorité, en luttant pour réduire les inégalités sociales tout en augmentant le capital culturel, la culture générale, de chacun. Pour que l'individu ait accès au choix, quel que soit son milieu, social, culturel ou religieux. D'où l'importance de l'école, bien entendu. C'est le lieu où le futur citoyen peut se construire, entre ce que lui transmet sa famille, et l'adulte qu'il doit pouvoir choisir de devenir. Mais, pour cela, que ce gouvernement le veuille ou non, il faut des moyens et un taux d'encadrement irréprochable dans les quartiers populaires, afin que la discipline soit excellente et que l'on se concentre sur le fait d'enrichir le bagage culturel des élèves.

Ce gouvernement, qui prétend s'emparer des questions d'intégrisme et de communautarisme, et dit même défendre le droit des femmes, a supprimé le secrétariat aux Droits des femmes et démantèle les moyens accordés à l'école publique. Au lieu d'enlever 44 000 postes de professeurs, on aurait pu profiter d'un certain tassement d'une génération pour renforcer l'encadrement, diminuer drastiquement le nombre d'élèves par classe dans les quartiers populaires, pour en avoir 16 ou 17, ce qui permettrait un vrai rattrapage culturel. Il y a des enfants qui n'ont que l'école publique pour se cultiver, pour apprendre l'esprit critique et la citoyenneté. Le fait d'être issu d'un milieu populaire ne signifie pas que l'on ne peut pas avoir cette attention-là. Je connais des journalistes brillants dont les parents venaient de familles maghrébines analphabètes, mais leur père leur demandait de lire le journal pour lui, leurs parents stimulaient cette curiosité et misaient sur l'éducation. C'est là que se situe la vraie différence entre certaines familles : entre les parents qui ont un projet pour leur enfant, qui ne soit pas simplement un projet économique mais aussi éducatif, et ceux qui sont assommés par le travail, noyés dans leur vie au point de couler leurs enfants avec eux plutôt que de les propulser. L'État doit accompagner à la fois les enfants et les parents sur ce chemin éducatif, grâce à des travailleurs sociaux. C'est le drame des élus locaux qui choisissent de s'appuyer en priorité sur des tuteurs communautaristes et religieux. Il ne faut pas se leurrer : qui, aujourd'hui, a intérêt à proposer ses services à une mairie pour faire éducateur gratuitement ? Ce sont les groupes religieux intégristes. Nous ne sommes plus à l'époque des prêtres-ouvriers. Ceux qui pensent que les militants formés par les

Frères musulmans sont l'équivalent de la Jeunesse ouvrière chrétienne ou de la Jeunesse agricole chrétienne vont déchanter : ce n'est pas du tout la même logique. Ce sont des groupes qui ont une vocation politique à des fins profondément réactionnaires. On confond souvent l'image d'un président fort avec celui d'un État fort : l'interventionnisme du président Sarkozy masque un vrai démantèlement de la puissance publique. L'espace public est en train de se segmenter, et le politique compense par des pratiques communautaires et clientélistes.

A-t-on des mouvements féministes dans ces quartiers qui peuvent réagir à ces nouvelles formes d'oppression ?

On a des institutions comme le Planning familial et des réseaux comme « Femmes solidaires ». Il y a dans chaque quartier des groupes à la fois citoyens, féministes et laïques. Les politiques sont placés devant un choix : choisir de repérer et de soutenir les activistes républicains ou choisir de s'appuyer sur le plus offrant et le plus visible, même s'il est communautariste et intégriste. Bien sûr, très souvent, les maires font les deux, sans voir qu'ils encouragent une guérilla pour le contrôle du territoire que les militants les plus radicaux, souvent plus structurés, ne peuvent que gagner. Il faut donc faire un choix, celui de soutenir les premiers. Mais ce choix n'est pas une évidence pour tous les élus locaux, qu'ils soient de droite ou de gauche. Certains bastions communistes comme Saint-Denis ont beaucoup joué avec le feu... D'autres maires de droite jouent la carte du religieux pour faire des économies, parce qu'ils ont le sentiment que ces tuteurs communautaires représentent beaucoup plus d'électeurs. Tous font un faux pari : car si ces minorités sont réellement actives et visibles, elles ne représentent pas la majorité silencieuse des quartiers populaires. Et puis, leur « donner les clefs » d'un quartier, c'est prendre le risque de ne jamais les retrouver. Bien des pays arabes ayant joué à ça sont là pour en témoigner. Quand l'État abandonne ses missions sociales à des groupes religieux, il perd le contrôle de l'espace public. Des groupes religieux politiques sous la coupe de Tariq Ramadan ont participé à la campagne « Main dans la main contre les mariages forcés » financée en partie par l'Union européenne : c'est positif *a priori*, mais c'est une campagne qui se fait au nom du « vrai islam », et ce sont des crédits que le Planning familial n'aura pas pour mener ces campagnes au nom de la citoyenneté, de l'égalité ou des libertés individuelles. Ce passage de témoin est un changement fondamental de sens, de signe, et de légitimité à intervenir dans l'espace public.

Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il ne faille jamais associer des groupes religieux à une action sociale de nature laïque et républicaine. Tout est affaire d'interlocuteur et de contexte. Lorsque je vous disais que j'en veux à Martine Aubry de ne pas avoir anticipé la résonance politique de certaines concessions

au particularisme, notamment dans le cas des horaires non mixtes des piscines publiques, je garde également en mémoire que c'est elle qui a mis en place les emplois-jeunes qui, dans les quartiers, maintenaient le lien social à la place des religieux que nous avons aujourd'hui en activité. La gauche a souvent les bonnes solutions en termes de lien social pour lutter contre les inégalités qui alimentent la crise du vivre-ensemble et donc la remontée des communautarismes religieux, mais, au niveau du débat d'idées et du débat national, elle n'arrive pas à s'emparer de ces thématiques avec suffisamment de courage et de clarté pour être entendue. De l'autre côté, la droite s'empare de ces thématiques, n'a pas peur des mots, mais emploie les mauvais mots, et fait le mauvais diagnostic : elle parle d'identité nationale plutôt que de citoyenneté et de laïcité, et démantèle tout ce qui fait le modèle français, l'idéal républicain, et l'égalité des chances et l'État-providence.

Pourquoi dans les quartiers l'association Ni Putes Ni Soumises a-t-elle si mauvaise réputation et a suscité tant de débats contradictoires avant même que Fadela Amara rejoigne le gouvernement de Nicolas Sarkozy ?

Pour parler de NPNS, il faut distinguer deux périodes : avant et après l'entrée de Fadela Amara au gouvernement. Avant, il est certain que le mouvement a permis de libérer une parole, de porter un éclairage nécessaire, il a levé le voile sur des thématiques qui touchent profondément à la question de la réputation et de l'honneur. Vous avez aujourd'hui une mentalité de ghetto, des gens qui se sentent en permanence méprisés, déconsidérés, et dont le seul refuge est de sauver l'honneur à l'intérieur de l'entre-soi. Le fait de se voir soudainement médiatisés comme étant non seulement des quartiers populaires, mais aussi des quartiers liberticides et intégristes a été perçu comme une violence symbolique de plus. Certains habitants ont eu beaucoup de mal à l'accepter, d'autant que Ni Putes Ni Soumises a mis le doigt sur des régressions que certains tolèrent volontiers. Chez certains garçons se sentant exclus ou rejetés, ces archaïsmes machistes apparaissent comme des bouffées d'oxygène, elles leur donnent un peu de pouvoir au sein de cet entre-soi et rehausse la vision qu'ils ont d'eux-mêmes. Les filles, elles, ont plus intérêt à sortir de l'entre-soi communautaire pour trouver plus de liberté à l'extérieur.

En ce qui concerne la deuxième période de Ni Putes Ni Soumises, j'en veux beaucoup à Fadela Amara d'avoir donné du grain à moudre aux adversaires de ce mouvement en les confortant dans l'idée que tout ce travail de mise en lumière, de libération de la parole, n'aurait pour but que de finalement servir d'alibi à une politique sécuritaire. C'est pourquoi j'ai soutenu les militants de Ni Putes Ni Soumises qui ont souhaité l'indépendance de NPNS, quitte à en être purgés. Mohamed Abdi était à la fois le secrétaire du mouvement et le directeur de cabinet de Fadela Amara, ce n'était pas sain et cela risquait de compromettre tout travail

sur le terrain. Ceux qui l'ont dénoncé ont été exclus, et donc sont partis fonder un nouveau mouvement, Les Insoumis-es, qui n'aura jamais les moyens ni la force de frappe de NPNS, mais qui au moins a eu le mérite d'avoir incarné cette dissidence. Celle de militants qui souhaitent poursuivre dans une voie féministe et laïque sans être récupérés par une droite dont la politique creuse les inégalités et durcit les identités.

Y a-t-il une singularité de la situation française par rapport aux droits des femmes ?

Pas sur les droits des femmes. La singularité française existe en termes de réflexion sur l'universel et le particulier. Dans un contexte général où l'ambition universaliste est en train de s'essouffler, où l'on arrive au bout d'un mouvement de déconstruction de la norme, et dans un contexte où la plupart des nations ont plus intérêt à revendiquer des droits de l'homme à la carte en fonction d'impératifs religieux et de souveraineté. Le fait que la Chine puisse revendiquer une forme de différentialisme au nom de sa souveraineté aura des conséquences sur la diplomatie internationale et sur les droits de l'homme. Face à cela, les démocraties qui sont prises dans la tourmente du multiculturalisme aggravent leur cas. Dans un chapitre de mon livre intitulé « Les immigrés ne sont pas des esquimaux », j'essaie de poser la question de la dérive de cette grille de lecture. Basée sur la volonté de respecter des populations qui étaient là avant l'installation des Européens, et qui sont légitimes en terme d'autonomie culturelle, cette grille de lecture a été pensée au nom de l'authenticité pour faire survivre une culture menacée, autochtone, ou de langue française dans le cas du Québec. Aujourd'hui, elle est utilisée aussi pour répondre aux nouveaux citoyens qui demandent des dérogations au nom de l'universel, dans l'intention de faire reculer un certain nombre de libertés ainsi que le principe d'égalité. Lorsque vous choisissez délibérément de venir dans un pays, ce ne devrait pas être pour demander des dérogations, mais aussi pour adhérer au projet de ce pays. On ne peut pas accorder les mêmes dérogations à des citoyens arrivés récemment et aux populations qui étaient là avant la nation actuelle, qui ont été colonisées par elle.

En France, la colonisation est dénoncée comme étant la preuve d'une sorte d'« imposture originelle » qui se poursuivrait aujourd'hui et le port du voile est parfois présenté comme le signe d'une libération d'une « oppression postcoloniale »...

C'est un vrai paradoxe que de voir un mouvement comme Les Indigènes de la République expliquer que la France a une lecture postcoloniale de l'intégration et de la laïcité parce qu'elle impose l'égalité de traitement à tous les citoyens. C'est une absurdité ! D'abord, la France coloniale n'a jamais voulu imposer la laïcité

dans ses territoires colonisés. Elle avait au contraire une vision exotique de ces populations qu'elle exposait sur de grandes affiches coloniales où l'on voyait des femmes voilées qui faisaient rêver les Français de métropole tout en les maintenant dans un statut à part, celui de l'indigénat. Le féminisme laïque aujourd'hui veut lutter justement contre cette résurgence du différentialisme exotique considérant qu'un citoyen peut avoir des droits différenciés en fonction de la culture de sa famille et de sa religion. Les féministes laïques défendent réellement l'égalité, c'est l'inverse de l'indigénat. Ainsi, d'un côté nous sommes face au danger de voir notre universalisme menacé par une gauche tentée par l'exotisme, sous prétexte de résister à l'idéologie postcoloniale, ce qui est un comble, et d'un autre côté une certaine droite est tentée d'imposer une vision extrêmement normative et dominante de l'identité nationale face à toute minorité sous prétexte de résister à la crise du vivre-ensemble.

On a mis tellement de temps à déconstruire les préjugés postcoloniaux qui pèsent sur certains citoyens issus de ces colonies. Cela a généré un racisme qui a poussé certains citoyens, dans les territoires des quartiers populaires notamment, à se désengager de la citoyenneté, à se ghettoïser, à se replier sur des identités culturelles, religieuses manipulées aujourd'hui par des intégristes. Face à cela, une certaine gauche qui souhaite sincèrement lutter contre le racisme a tendance à être complaisante envers ces demandes particularistes de type indigéniste : pourtant, c'est répondre à ceux qui veulent vous enfermer dans un ghetto en se ghettoïisant, au lieu de lutter contre les discriminations par la voie de l'universalisme et de l'égalité.

Il y a toujours une tentation de lutter contre les discriminations par le repli communautaire. Une autre posture plus ambitieuse consiste à ne jamais dévier de la demande d'égalité, de droits universels : cette voie est plus longue, mais déconstruit beaucoup plus en profondeur les préjugés et génère beaucoup moins d'effets pervers sur les identités. Il ne faut pas perdre patience.

Bibliographie

- FOUREST C. (1998), *Le Guide des sponsors du Front national et de ses amis*, Éditions Raymond Castells, Paris.
- , avec VENNER F. (1999), *Les Anti-pacs ou la dernière croisade homophobe*, Éditions Prochoix, Paris.
- (2001), *Foi contre choix : La droite religieuse et le mouvement Pro-life aux États-Unis*, Éditions Golias, « Les enquêtes de Golias », Villeurbanne.
- , avec VENNER F. (2003), *Tirs croisés. La laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, Calmann-Lévy, Paris ; rééd. Librairie générale française, « Le Livre de poche », 2005.

- (2004), *Frère Tariq. Discours, stratégie et méthode de Tariq Ramadan*, Grasset, Paris.
- (2005), *Face au boycott. L'entreprise face au défi de la consommation citoyenne*, Dunod, Paris.
- (2005), *La Tentation obscurantiste*, Grasset, Paris (prix Jean-Zay 2006).
- (2007), *Le Choc des préjugés. L'impasse des postures sécuritaires et victimaires*, Calmann-Lévy, Paris.
- avec VENNER F. (2008), *Les Nouveaux Soldats du Pape. Légion du Christ, Opus Dei, traditionalistes*, Éditions du Panama, Paris.
- (2009), *La Dernière Utopie. Menaces sur l'universalisme*, Grasset, Paris.